



**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
27/03/2026**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée le 23/03/2026 à 19h00 en salle du conseil, s'est réunie sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles RIOS.

Présents : Mr Hervé HERCHIN, Mme Sylvie DUMAS, Mr Mickaël DUPORT, Mme Marie-Laure RIFF, Mr Alexandre GODARD, Mme Marie-José TISSANDIER, Mr François BOBIN, Mme Patricia HERCHIN, Mr Raymond MOREAU, Mme Céline CIRGOUDOUX, Mr Jean-Paul CHAUMEIL, Mme Françoise CHARCIAREK et Mr Gérard ULMET

Absents excusés :

Absents : Mme Michelle BESSOU et Mr Gilles RIOS

Monsieur Gilles RIOS, maire sortant invite le nouveau conseil municipal à prendre place et demande au doyen d'âge de se présenter afin de prendre la présidence de la séance en attendant l'élection du nouveau maire. Il présente ses félicitations aux nouveaux élus et leur souhaite bon courage en espérant qu'ils prennent autant de plaisir que lui à représenter la commune de Champagnac puis il quitte la salle.

Monsieur Moreau, élu le plus âgé de l'assemblée prend la présidence de la séance.

Le nombre de membres en exercice étant de quinze et la majorité de ses membres étant présents, le quorum est atteint et Monsieur Raymond Moreau doyen d'âge ouvre la séance. L'ordre du jour est abordé

ORDE DU JOUR :

- Approbation du PV du 13/03/2026
- Election du maire
- Fixation du nombre des adjoints
- Election des adjoints
- Lecture de la charte de l'élu local

Désignation du secrétaire de séance : Mme Sylvie DUMAS ainsi que deux assesseurs qui officieront lors des votes : Mme DUMAS et Mr DUPORT

Approbation du PV du 13/03/26

1)° Election du maire

Le 27 mars 2026 à 19h00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Mr Raymond Moreau, le plus âgé des membres du conseil.

Il demande qui sont les candidats qui souhaitent devenir maire.

Seul Mr Herchin fait acte de candidature aux fonctions de maire.

Mr Moreau invite les membres de l'assemblée à procéder au vote.

Treize élus sont présents et mettent un bulletin dans l'urne.

Le dépouillement est assuré par Mr Moreau et les assesseurs.

Les résultats sont les suivants :

13 votants, pas de bulletins blancs ou nuls, 13 suffrages exprimés, Mr Hervé Herchin est élu maire de Champagnac.

Mr Herchin, maire, prend la présidence de la séance et reprend l'ordre du jour.

2)°Fixation du nombre des adjoints

Mr le maire explique au conseil que le nombre d'adjoint ne peut excéder 30% de l'effectif du conseil municipal, ce qui pour Champagnac représente un maximum de 4 adjoints.

Il demande au conseil municipal de se prononcer sur la proposition d'élire 4 adjoints.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le nombre d'adjoints à 4 pour la commune de Champagnac.

3)°Election des adjoints

Mr le maire demande à l'assemblée qui sont les candidats qui souhaitent se présenter aux fonctions d'adjoints.

Il précise qu'il s'agit d'un vote par liste.

4 candidats se proposent ; Il s'agit de Mme Sylvie DUMAS, de Mr Mickaël DUPORT, de Mme Marie - Laure RIFF et Mr Alexandre GODARD. La tête de liste désignée est Mme Sylvie DUMAS. Mr le Maire invite les élus à voter pour l'élection des adjoints.

Il constate 13 bulletins dans l'urne et procède ensuite au dépouillement aidé des assesseurs.

13 votants, pas de bulletins blancs ou nuls, 13 suffrages exprimés, la liste conduite par Mme Sylvie DUMAS est élue.

Sont proclamés adjoints et immédiatement installés :

1^{ère} adjoint : Sylvie DUMAS

2^{ème} adjoint : Mickaël DUPORT

3^{ème} adjoint : Marie-Laure RIFF

4^{ème} adjoint : Alexandre GODARD

4)°Lecture de la charte des élus

Mr le maire donne ensuite lecture de la charte de l'élu local.

Il informe l'assemblée de la date du prochain conseil municipal qui aura lieu le vendredi 03/04/2026 à 19h00.

Il prend ensuite la parole afin de partager avec l'assemblée sa vision de la prochaine mandature pendant laquelle il souhaite mettre en avant le travail d'équipe et la sollicitation des administrés concernant différents projets. Il exprime son désir d'apaisement et une belle vie sur le plateau du Champagnaguès.

Fin de la séance : 19h20